

4.

PROMESSES AUJOURD'HUI C'EST...

- > Plus de 200 membres adhérents actifs ou sympathisants.
- > Un site internet, une page FaceBook, une newsletter trimestrielle adressée à tous les adhérents.
- > Un jeu "quiz'ô" pour réviser ensemble les acquis de Profamille.
- > Un livret de témoignages "Paroles de Profamille".
- > Des moments de convivialité et d'information.
- > Un portage du programme Profamille auprès des ARS (Autorité Régionale de Santé).
- > Un soutien élargi au développement de la pair-aidance dans le parcours de soin, qu'il s'agisse de proches ou de personnes elles-mêmes concernées par la maladie.
- > Des articles, des interviews, des participations à différents événements qui contribuent à la reconnaissance sociale des aidants familiaux dans l'accompagnement thérapeutique de leurs proches et leur engagement contre la stigmatisation.



PROMESSES

PROFamilles et Malades : Éduquer, Soutenir, Surmonter
Ensemble les Schizophrénies

Promesses.sz@gmail.com

Venez découvrir
notre site internet
www.promesses-sz.fr



www.oncommunication.fr



PROMESSES

PROFamilles et Malades : Éduquer, Soutenir, Surmonter
Ensemble les Schizophrénies

Association loi 1901

L'association PromesseS rassemble toutes les personnes qui, touchées par la schizophrénie d'un proche, ont pu évoluer grâce au programme de formation Profamille. Considérant qu'il a changé leur vie, elles agissent pour que celui-ci soit réellement accessible à toutes les familles concernées.

Elles défendent les approches de psycho-éducation et de prise en charge globale centrée sur les attentes de chaque patient. Elles veulent faire évoluer les idées reçues fausses et délétères et les préjugés stigmatisants sur cette pathologie. Elles militent pour que le soin s'oriente résolument pour tous les malades, vers une perspective de rétablissement et d'inclusion dans la société.

NOS PARTENAIRES



Profamille est un programme de psycho-éducation dont l'efficacité, à ce jour, atteint le meilleur niveau de preuves scientifiques. Il s'avère formateur et très efficace pour soutenir les familles dans l'accompagnement au long cours d'un proche atteint de schizophrénie.

Cependant cet outil de psycho-éducation reste trop peu connu et fragile, or nous considérons qu'il constitue un vecteur essentiel pour améliorer au quotidien la vie des familles dont un proche souffre de schizophrénie. Nous soutenons son développement et plus globalement :

- > **La mise en pratique de la psycho-éducation**, une démarche au coeur de toutes les recommandations internationales. De l'entrée dans le parcours de soin au rétablissement de leur proches concernés par la maladie, PromesseS soutient toutes les démarches visant à créer des paliers de formation pour les proches via une pyramide de programmes d'information et de soutien adaptés.
- > **La reconnaissance des familles** comme partie intégrante de l'accompagnement thérapeutique.
- > **La dé-stigmatisation de la maladie** grâce à une meilleure compréhension de ses causes et de ses conséquences.

Des familles parties prenantes.

Au-delà de la personne touchée, les différentes formes de schizophrénies affectent l'entourage : parents, frères et soeurs, enfants, proches. Ces personnes, souvent sans le savoir, deviennent tout à la fois "aidants naturels", responsables et personnes affectivement impactées par la souffrance de leur proche. Une juste place leur revient dans la prise en charge thérapeutique de leur proche, un soutien structuré et une éducation thérapeutique adaptée doivent leur être proposés et ce, sur l'ensemble du territoire. L'avenir des patients dépend aussi de la capacité à faire face des familles.

La schizophrénie.

La schizophrénie touche 1 % de la population mondiale. Plus de 600 000 personnes souffrent de schizophrénie en France. Ce trouble du fonctionnement du cerveau prend de multiples formes au point que l'on peut parler de "schizophrénies", au pluriel. Il entraîne des ruptures de parcours, des hospitalisations répétées et de nombreux suicides. Aux côtés du corps médical, les familles jouent un rôle essentiel. Leur mieux-être permet indirectement d'améliorer et de stabiliser la situation de leur proche malade.

1.

EVOLUER

Avec le Programme Profamille : il constitue un vecteur essentiel pour améliorer la position des proches et la prise en charge des personnes atteintes. PromesseS s'engage pour soutenir le déploiement de ce programme : information, témoignages, soutien des équipes, promotion et défense du programme au niveau des Autorités Régionales de Santé (ARS) création et soutien d'outils pédagogiques complémentaires.

Avec les professionnels de santé : afin qu'ils s'engagent dans les projets de rétablissements adaptés à chaque patient.

Avec les patients : pour favoriser le développement de la pair-aidance.

2.

AGIR

Pour le déploiement et l'inscription du programme Profamille dans l'ensemble des Plans Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) afin qu'il soit accessible partout en France.

Pour la généralisation de la démarche de psycho-éducation au bénéfice des personnes directement touchées et de leurs proches dans une perspective de rétablissement et d'inclusion sociale (ou l'inverse, car il apparaît de plus en plus que l'inclusion sociale contribue au rétablissement).

Pour un accueil approprié et non stigmatisant des familles qui, bien formées et soutenues, deviennent partie prenante du rétablissement de leur proche concerné par la maladie.

3.

RENVERSER

Les idées fausses, les préjugés, la stigmatisation. Autant de freins à l'amélioration des personnes malades, générant en quelque sorte "une double peine" qui représente une perte de chance injuste à leur rencontre et porte préjudice à leur rétablissement. Seule ou en partenariat, PromesseS entend promouvoir toutes actions en faveur de la déstigmatisation des maladies mentales et soutenir toutes propositions visant à l'insertion et à l'amélioration de la qualité de vie de nos proches malades.

PromesseS soutient les initiatives destinées à corriger les habitudes dépassées, à améliorer les connaissances encore approximatives de cette pathologie, y compris de la part des professionnels de santé (généralistes, pharmaciens, infirmiers) et des services sociaux.